

REINSCRIPTION DES PREMIERES TECHNOLOGIQUES EN TERMINALE TECHNOLOGIQUE (STI2D)

REINSCRIPTIONS : Cafétéria - bureaux de la vie scolaire

RESTITUTION DES MANUELS : salle d'étude - bâtiment vie scolaire

MERCREDI 22 JUIN

1STI2D1	9H – 10H
1STI2D2	10H – 11H
1STI2D3	11H – 12H

Les élèves doivent apporter le jour des inscriptions :

- le droit à l'image
- la cotisation facultative de 15 euros pour la maison des lycéens
- La demande d'internat adressée au chef d'établissement pour ceux qui souhaitent être internes pour la première fois. Un chèque de caution de 50 euros est demandé.